



Dispositif handicap de SMACL Assurances : pari tenu

Niort, 22 mars 2013 – Le taux d’emploi des personnes en situation de handicap atteint 6,75 % au 31 décembre 2012.

Par une convention signée le 25 juin 2012 avec l'AGEFIPH (Association de gestion du fonds pour l’insertion professionnelle des personnes handicapées), SMACL Assurances s'engage sur un plan d'action ambitieux prévoyant le maintien dans l’emploi, le recrutement et la qualification de travailleurs handicapés, la sensibilisation des salariés du groupe SMACL, le recours au secteur protégé...

Un salarié sur six sensibilisé

La Mutuelle a établi un bilan intermédiaire de ces actions au 31 décembre 2012. En recrutant l’an dernier **22 collaborateurs** handicapés en CDI, CDD, contrats d’alternance ou stages, le taux d’emploi des personnes en situation de handicap atteint 6,75%¹ (la loi exige un taux d’emploi de 6%). En outre, SMACL Assurances a sensibilisé 108 salariés (dont l’ensemble des managers) à la notion du handicap, aménagé plus de 20 postes de travail et accueilli 20 personnes lors de la semaine pour le travail des personnes handicapées. Cet engagement s’élève à plus de 120 000 € que SMACL Assurances a financé à hauteur de 70%.

Une volonté et une énergie moteurs dans une équipe

*« 22 recrutements en 2012 ! **C’est une très belle performance dans un contexte difficile** que les personnes handicapées subissent de plein fouet, déclare Hugues Belval, directeur régional Poitou-Charentes de l’Agefiph. Mais je ne suis pas étonné car la Mutuelle avait tellement bien préparé le terrain en amont de la convention qu’elle ne pouvait qu’obtenir de tels résultats. Elle fait preuve d’une dynamique rare, au-delà même du niveau régional. »*

Une satisfaction que partage le président du Directoire, Christian Ottavioli : *« Quand nous sommes valide, nous avons tendance à oublier – ou plutôt à ne pas vouloir retenir – qu’un salarié sur deux sera un jour confronté au handicap. Pourquoi devrait-il subir alors la « double-peine » en devant faire face, en plus de son handicap, à*

¹ d'unités bénéficiaires

des difficultés pour trouver un emploi ou se maintenir dans son emploi. L'ambition de notre programme est de donner une chance à la fois à ces personnes mais aussi à nous, salariés « valides », de côtoyer des collègues dont la volonté et l'énergie sont bien souvent moteurs dans une équipe. Notre expérience le prouve et nous serions heureux qu'elle puisse servir de modèle sur le bassin niortais. »

Ces résultats place SMACL Assurances parmi les entreprises les plus volontaristes dans le domaine de l'emploi de salariés en situation de handicap

Contact presse :
Jean-François Irastorza / 06 62 90 56 15
jf-irastorza@smacl.fr